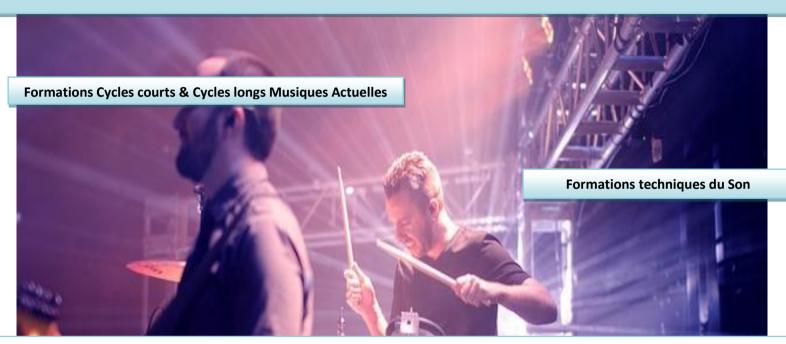
CENTRE DES MUSIQUES ACTUELLES

Centre de Formation des Musiques Actuelles et Amplifiées

FORMATIONS PROFESSIONNELLES



CENTRE DES MUSIQUES ACTUELLES - 14 RUE EMILE GARET 64000 PAU 05 59 40 85 93 / 06 58 02 74 38

www.cma-pau.fr

cma64pau@yahoo.fr

Centre des Musiques Actuelles - CMA

14 RUE EMILE GARET 64000 PAU Tél. 05 59 40 85 93 / 06 58 02 74 38 cma64pau@yahoo.fr

www.cma-pau.fr





Le Centre des Musiques Actuelles de PAU propose des formations Musiques Actuelles pour préparer les stagiaires aux métiers du spectacle vivant : artiste interprète, arrangeur, technicien polyvalent du son, enseignement des musiques actuelles...

Les formations sont dispensées par une équipe pédagogique spécialisée : musiciens, chanteurs, arrangeurs, ...
Les nombreux cours et ateliers collectifs permettent à chacun d'améliorer ses performances techniques et artistiques.
Les pratiques collectives abordent tous les genres des MAA. Le CMA organise et participe à des concerts durant toute l'année, ce qui permet aux stagiaires d'être en situation de jeu réel.



Les parcours de Formations Musiques Actuelles et Amplifiées

Le cycle préparatoire :

Le cycle préparatoire permet aux musiciens voulant améliorer leur potentiel technique et théorique d'acquérir sur une année les bases suffisantes pour intégrer la formation certifiante « Interpréter une Oeuvre de Musique Actuelle » (IOMA certification inscrite au répertoire spécifique et délivrée par la FNEJMA).

Formation certifiante IOMA (Interpréter une Oeuvre de Musique Actuelle) :

Arrêté du 4mars 2021, publié au journal officiel du 21 mars 2021, portant enregistrement au répertoire spécifique. Enregistrement pour 5 ans sous l'intitulé «Interpréter une Oeuvre de Musique Actuelle» avec effet au 18 novembre 2020 jusqu'au 18 novembre 2025.

La présentation du titre est proposée au stagiaire en fonction de leur réussite à la phase d'admissibilité de l'examen.

Cette formation permet au stagiaire de développer de nouvelles connaissances et savoir-faire, tout en favorisant son insertion professionnelle.

Les Disciplines / Instruments

Les instruments principaux des MAA sont enseignés au CMA: Guitare, Basse, Batterie, Chant, Piano, Claviers...
Les disciplines proposées sont: instruments, chant, atelier rythmique, arrangements, formation musicale, MAO, déchiffrage, relevés, projet d'études, étude des courants musicaux, harmonie/ analyse, environnement professionnel, Anglais technique, concerts du CMA, etc...

Inscriptions

- ✓ Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur notre site : cma-pau.fr/formations-professionnelles (cliquer sur le bouton « dossier de candidature »).
- ✓ Des journées d'informations et d'évaluations sont prévues de février à juin (toutes les infos à l'accueil téléphonique 05 59 40 85 93).

Evaluation d'entrée

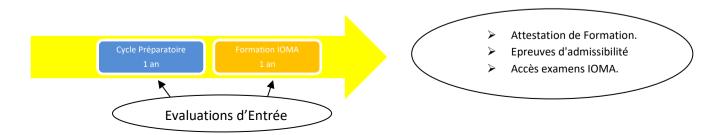
Les évaluations des candidats se font sur audition en présentiel et/ou à distance

- ✓ Le candidat doit interpréter deux titres de son choix. L'accompagnement peut être réalisé par des musiciens choisis par le candidat ou sur bande playback
- ✓ Déchiffrage d'une partition : capacité de lecture, rythmique, ...
- ✓ Théorie musicale, Harmonie, Culture.
- ✓ Entretien : motivation, projet professionnel.

Après les résultats des évaluations, une attestation de positionnement sera transmise au candidat. Cette attestation permet de définir le niveau du candidat et ainsi lui proposer un parcours de formation adapté.

Les Validations de formation

- ✓ Fin d'année Cycle préparatoire : attestation de formation professionnelle.
- ✓ Fin de formation IOMA : attestation de formation professionnelle, présentation aux examens de la certification IOMA RS 5296. La présentation au titre est proposée au stagiaire en fonction de la réussite à la phase d'amissibilité de l'examen.



CYCLE PREPARATOIRE

Organisme de Formation	Centre des Musiques Actuelles – CMA
Lieu de Formation	CMA 14 Rue Emile Garet 64000 PAU
Numéro d'organisme de formation	72640389464
Siret	53985681500037
Ape	8552Z Enseignement Culturel

Inscriptions	De Janvier à Juin
Formation	De Septembre à Juin

Renseignements et inscriptions

Pour tous renseignements, recevoir le dossier de candidature par courrier, veuillez nous contacter par téléphone au 05 59 40 85 93 ou par mail : cma64pau@yahoo.fr

Vous pouvez également remplir en ligne le dossier de candidature sur le site du CMA.

https://www.cma-pau.fr/formations-professionnelles

Objectif:

- ✓ Préparation, mise à niveau sur les fondamentaux, techniques instrumentales et/ou vocales, théoriques en rapport direct avec les Musiques Actuelles et Amplifiées.
- Développer le jeu en groupe, apprendre à être autonome.
 Cette année préparatoire est à destination des candidats voulant intégrer la formation certifiante IOMA.

Accès au Cycle Préparatoire :

- ✓ Retrait du dossier de candidature au CMA (Vous pouvez également remplir en ligne le dossier de candidature sur le site du CMA. https://www.cma-pau.fr/formations-professionnelles)
- ✓ Lettre de motivation, photo et CV adressée à : CMA Formation pro 14 rue Emile Garet 64000 PAU.
- ✓ Interprétation de deux morceaux de Musiques Actuelles seul ou accompagné. L'accompagnement peut être réalisé par des musiciens choisis par le candidat ou sur bande playback.
- ✓ Déchiffrage de fragment d'œuvre du répertoire des Musiques Actuelles sur partition.
- ✓ Entretien portant sur la technique instrumentale et/ou vocale, la théorie musicale.
- ✓ Questions sur le projet professionnel du candidat.

Contenu pédagogique :

- ✓ Cours instrumental ou vocal : 30h/an : 1h/ hebdo
- ✓ Cours de Formation Musicale : 30h/an : 1h/ hebdo
- ✓ Harmonie / Analyse : 30h/an : 1h hebdo
- ✓ Atelier déchiffrage / repiquage : 30h/an : 1h/ hebdo
- ✓ Atelier Jeu collectif / mise en situation : 30h/an : 1h/ hebdo
- ✓ MAO 30h /an : 1h/hebdo





FORMATION IOMA

Organisme de Formation	Centre des Musiques Actuelles - CMA
Lieu de Formation	CMA 14 Rue Emile Garet 64000 PAU
Numéro d'Organisme de Formation	72640389464
Siret	53985681500037
Ape	8552Z Enseignement Culturel

Inscriptions	De Janvier à Juin
Formation	De Septembre à Juin
Auditions / Evaluations	Avril à Juin
Stagiaires	De 3 à 8 Stagiaires

Renseignements et inscriptions

Pour tous renseignements, recevoir le dossier de candidature par courrier, veuillez nous contacter par téléphone au 05 59 40 85 93 ou par mail : cma64pau@yahoo.fr

Vous pouvez également remplir en ligne le dossier de candidature sur le site du CMA.

https://www.cma-pau.fr/formations-professionnelles

Objectifs de la formation IOMA:

- ✓ Acquérir des compétences techniques et théoriques complètes, jusqu'au niveau professionnel.
- ✓ Structurer un projet professionnel, donner de complètes et solides connaissances pour une meilleure insertion professionnelle.
- ✓ Permettre d'accéder à d'autres parcours ou formations (Conservatoires, PESMD, Ecoles privées...).
- ✓ Présentation aux examens de la certification IOMA RS 5296 inscrite au répertoire spécifique et délivrée par la FNEJMA.

Pré-Requis

- ✓ Etre polyvalent musicalement.
- ✓ Avoir une bonne maîtrise technique et artistique de son instrument
- ✓ Avoir un projet professionnel concret.
- ✓ Avoir une très bonne expérience du jeu collectif.
- ✓ Avoir validé l'évaluation d'entrée.

Accès à la formation IOMA:

- ✓ Retrait du dossier de candidature au CMA (Vous pouvez également remplir en ligne le dossier de candidature sur le site du CMA. https://www.cma-pau.fr/formations-professionnelles)
- ✓ Lettre de motivation, photo et CV adressée à : CMA Formation pro 14 rue Emile Garet 64000 PAU.
- ✓ Interpréter un morceau de Musiques Actuelles seul ou accompagné. L'accompagnement peut être réalisé par des musiciens choisis par le candidat ou sur bande playback.
- ✓ Déchiffrage de deux œuvres imposées du répertoire des Musiques Actuelles sur partition, et à l'écoute.
- ✓ Entretien portant sur la Technique instrumentale et/ou vocal, la théorie musicale.
- ✓ Présentation du projet professionnel par le candidat.
- ✓ Questions de Culture Musicale, écoutes d'œuvres tirées du répertoire MAA et commentaire oral.



Centre des Musiques Actuelles – Formation Pro - 14 rue Emile Garet 64000 PAU
Siret : 53985681500037 Ape 8552Z cma64pau@yahoo.fr www.cma-pau.fr
Numéro de déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région aquitaine 72640389464

- ✓ Cours instrumental ou vocal : 30h/an : 1h/hebdo.
- ✓ Cours de Formation Musicale : 30h/an : 1h/hebdo.
- ✓ Déchiffrage / repiquage / arrangements : 60h/an : 2h/hebdo.
- ✓ Atelier Jeu collectif / mise en situation : 45h/an : 1h30/hebdo.
- ✓ Atelier MAO / SON 60h/an : 2h/hebdo.
- ✓ Atelier rythme 30h/an : 1h/hebdo.
- ✓ Harmonie/ Analyse 60h/an: 2h/hebdo.
- ✓ Courants MAA Culture 45h/an : 1h30/hebdo.
- ✓ Anglais technique 15h/an : 30mn/hebdo.
- ✓ Environnement socio pro 15h/an : 30mn/hebdo
- ✓ Techniques collectives /adaptation 30h/an : 1h/hebdo





Centre des Musiques Actuelles

Formation Pro - 14 rue Emile Garet 64000 PAU
Siret: 53985681500037 Ape 8552Z cma64pau@yahoo.fr www.cma-pau.fr

Numéro de déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région aquitaine 72640389464

CYCLES COURTS

- ✓ Formations courtes proposées : Chant moderne 30h, Bases de la sonorisation 30h, MAO les principaux outils 30h, Savoir s'enregistrer en live et en studio 80h.
- ✓ Pour tous les milieux professionnels, aux salariés des entreprises voulant développer leur pratique dans le cadre du Compte Personnel de Formation
- ✓ Aux artistes ou techniciens pro voulant intégrer une nouvelle discipline ou se perfectionner.

Pour tous renseignements, recevoir le dossier de candidature par courrier, veuillez nous contacter par téléphone au 05 59 40

85 93 / 06 58 02 74 38 ou par mail : cma64pau@yahoo.fr

TARIFS

site: www.cma-pau.fr (onglet tarif)

Formations personnalisées

Nous pouvons sur demande étudier un parcours de formation Personnalisé en fonction des besoins. Nous consulter



Centre des Musiques Actuelles

Formation Pro - 14 rue Emile Garet 64000 PAU

Siret: 53985681500037 Ape 8552Z cma64pau@yahoo.fr www.cma-pau.fr

Numéro de déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de région aquitaine 72640389464

Financements des formations

Il est possible d'obtenir une prise en charge de la formation suivant votre statut. A vous de contacter l'organisme correspondant.

- Plan de développement des compétences à l'initiative de l'employeur ou du salarié.
- ✓ Vous êtes artiste : possibilité de financement par l'Afdas ou Pôle Emploi
- ✓ Vous êtes demandeur d'emploi : se renseigner auprès de votre Pôle Emploi, CPF...
- ✓ Travailleur indépendant : CPF depuis 2020
- Vous êtes salarié du secteur privé : Fongecif, Uniformation,
 CPF de transition professionnelle
- Vous êtes agent public et agent consulaire : consulter le site de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).